COMMISSION RÉGIONALEDES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°10

Réunion du Bureau Exécutif: **Mardi 04 Septembre 2018**

Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD, Olivier GONCALVES, Pierre ALCOVERO**
Assiste :	**M. Maxime APRUZZESE (CTRA)**
Excusés (s):	

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :
- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.
Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 28.08 (PV 09) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA DTA :

Mail en date du 28.08 relatif à l'envoi du fichier des JAF et candidats JAF pour la saison 2018/2019.

DE LA LIGUE :

Mail en date du 29.08 relatif à l'envoi d'informations aux clubs quant au déroulement des matchs notamment FMI et frais d'arbitrage par le club recevant pour les matchs de Coupe de France 2° Tour de la saison 2018/2019 les 01 et 02.09.

Mail en date du 03.09 relatif à l'envoi du PV 5 de la CRAS.

DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

- Mail en date du 29.08 et 03.09 relatif à la transmission du Règlement Intérieur de la CDA pour la saison 2018/2019. Remerciements.

Pour le RI des CDA, les dispositions propres de l'Article 14 du Règlement Intérieur de la CRA et l'Article 5 du statut de l'Arbitrage stipulent que chaque CDA doit le soumettre pour avis à la CRA.
La consultation et lecture des RI reçus par la CRA (Districts GRAND VAUCLUSE et VAR) seront effectives après le 18.09.
La CRA remercie les CDA des Districts des ALPES, de PROVENCE et de COTE D'AZUR de bien vouloir transmettre leur document respectif le plus rapidement possible.

DES CLUBS DE :

- **E.S. CANNET ROCHEVILLE** : mail en date du 03.09 relatif à la demande de désignation de 3 Jeunes Arbitres de Ligue dans le cadre de l'organisation d'un Tournoi U11 Elite le samedi 08.09
  Document transmis au CTRA du fait de la mobilisation des Jeunes Arbitres du District de Côte D'Azur.
- **A.S. VENCE :** mail en date du 01.09 relatif à la demande de désignations des 3 Arbitres du club pour le match en U19 le lundi 03.09 à 19h30 contre le FC MOUGINS CA R2.
  Autorisation de la CRA.

DES ARBITRES ET OBSERVATEURS:

- MERZOUG Yassine : mail en date du 28.08 relatif à sa demande de ne pas être désigné pour l'ensemble des matchs du B.C ILSLE SUR LA SORGUE (Ville de résidence club non rattaché).
  Lu et pris note pour désignation.
- DJIANE Julien : mail en date du 29.08 relatif à son indisponibilité du 08, 09, 22 et 23.09 pour raisons professionnelles avec justificatifs en appui.
- MARESNI Nabil : mail en date du 29.08 relatif à son indisponibilité médicale pour 15 jours à compter du 28.08 suite à une douleur musculaire lors des tests physiques.
  Bon et prompt rétablissement.

- CHAZAL Stéphanie : mail en date du 30.08 relatif à son absence au stage de rentrée et à ses indisponibilités pour des raisons médicales et d'hospitalisation.
  Bon et prompt rétablissement.
  Du fait de l'absence au stage de rentrée que ce soit pour un échec ou pour une raison médicale, l'application du Règlement Intérieur Article 15 Alinéa C paragraphe B/ ne peut être dérogée, voir Décision 5 de la CRA PV 09 du 28.08.
- MILLET Valentin : mail en date du 30.08 relatif à l'envoi de son certificat médical de prolongation d'arrêt de pratique du sport jusqu'au 15.10.
  Lu et pris note
- SASSI Julien : mail en date du 02.09 relatif à l'impossibilité de saisir une indisponibilité sur MyFFF.
  Lu et pris note, demande sera faite auprès des services administratifs.
- BOUCHAALA Kadour : mail en date du 03.09 relatif à ses indisponibilités.
  La CRA le remercie de bien vouloir les saisir via son espace personnel MyFFF la prochaine fois.
- CHAKROUNI Khalid : mail en date du 30.08 relatif au délai de prévenance des indisponibilités de 20 jours, du fait de son activité professionnelle, il a connaissance de ses plannings que le 25 du mois.
  Lu et transmis au responsable des désignations pour info.
- BARLOZZI Julien : mail en date du 30.08 relatif à son indisponibilité sur le match de Coupe de France, en raison d'un surcroit de travail lié à la rentrée, il confirme ne pouvoir assurer qu'un match.
  La CRA le remercie de bien vouloir indiquer la durée de cette disposition.
- BOURREQUAT Marjorie : mail en date du 30.08 relatif à son indisponibilité les 15 et 16.09 pour raison professionnelle, et des difficultés à respecter le délai de prévenance du fait de son métier. De plus, elle fait part de son impossibilité de saisie sur MyFFF.
  Lu et transmis au responsable des désignations pour info.
- MESSAOUDI Anas : mail en date du 03.09 relatif à l'envoi du justificatif de congés suite absence au stage de rentrée du 26.08 à FREJUS. Remerciements
- SEVA Emmanuel : mail en date du 02.09 relatif à la fiche de frais d'arbitrage en CN U19 à Marseille.
  La CRA informe les Arbitres que ces fiches seront traitées par les services administratifs de la Ligue.
- LEPORATI Loris : mail en date du 29.08 relatif à sa demande effectuée par mail en date du 10.04 dans le cadre du changement de filière d'Arbitre Central à Arbitre Assistant en vue de pouvoir intégrer la filière Arbitre Assistant Promotionnel FFF.
  La CRA recherche les éléments afin de pouvoir prendre une décision dans les plus brefs délais.
- CHAKROUNI Khalid : demande suite au mail transmis en date du 29.06 dans le cadre du changement de filière d'Arbitre Assistant à Arbitre Central.
  La CRA recherche les éléments afin de pouvoir prendre une décision dans les plus brefs délais.
- MARINSALTI Alexis : demande suite au mail transmis en date du 19.08 dans le cadre du changement de filière d'Arbitre Central à Arbitre Assistant.
  La CRA recherche les éléments afin de pouvoir prendre une décision dans les plus brefs délais.
- DIBLING Jean-Louis : mail en date du 29.08 relatif au renouvellement de la carte honoraire.
  Dossier transmis au District de Provence.
- DENEUVE Gaëtan : Mails en date du 30.08 et 03.09 relatif à votre demande quant à la fiche de frais, à la validation de votre licence et le code d'accès à votre espace personnel MyFFF.
  Informations transmises par les services administratifs de la Ligue.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

<u>Stages de rentrée des Arbitres Féminines et Futsal</u> :
Les convocations des Arbitres pour les stages de rentrée FUTSAL et FEMININES respectivement fixés en date des 22 et 29 Septembre ont été envoyées par mail.
Le stage Futsal se déroulera au CREPS BOULOURIS à St-RAPHAEL, les Arbitres Féminines seront rassemblées au CREPS AIX.

Nominations Observateurs :
Après avoir échangé au cours de l'intersaison entre le Président de la CRA et Mouiz NAGHMOUCHI sur la gestion de sa fin de carrière d'arbitre, la CRA a accepté sa proposition de devenir observateur de la CRA en séniors tout en souhaitant sur cette saison 2018/2019, dernière de son activité arbitrale, pouvoir être désigné uniquement sur les matchs de championnat jeunes. C'est un objectif gagnant/gagnant pour tous afin qu'il apporte dans le même temps son expérience et ses conseils aux jeunes arbitres.
La CRA lui souhaite une bonne saison.

La CRA tient à remercier l'ensemble des Observateurs, Arbitres de la Fédération en activité ou honoraires, Arbitres honoraires de la Ligue, d'avoir répondu favorablement à l'appel de son Président dans les missions prévues pour toutes les catégories d'Arbitres de Ligue. La CRA leur souhaite à tous, que ce soit, tant sur le plan conseils que sur la partie observations, une très bonne saison 2018/2019.

Auditions d'Arbitres de Ligue :
La CRA a reçu en date du 04.09 sur leur demande les Arbitres AMO Alain et ROMERO Antonio afin de pouvoir suite au stage de rentrée, obtenir des renseignements quant à la mise en place des binômes ainsi que sur le déroulement des différents stages et tests qui se dérouleront sur la saison 2018/2019 entrant dans le classement de fin de saison.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 6 – 04.09.2018 – Demande de changement de filière central/assistant par LEPORATI Loris

- Suite au mail envoyé en date du 29.08 par Loris LEPORATI nous demandant une réponse par rapport à un mail envoyé à la CRA en date du 10.04 informant de sa demande afin de pouvoir rejoindre le corps des Arbitres Assistants de la Ligue au sein de la filière.

Ayant pu retrouver le mail d'origine, la CRA est en mesure de pouvoir prendre une décision par rapport à cette demande, à savoir :

- En application de l'Article 27 du Règlement Intérieur de la CRA relatif au changement de filière Central/Assistant, en fonction de sa motivation, la CRA confirme que cette demande est recevable.
- En application de l'Article 21 du Règlement Intérieur de la CRA relatif aux critères d'âge retenus pour la catégorie des Arbitres Assistants Promotionnels FFF, le candidat doit être âgé de moins de 26 ans au 30 juin de l'année en cours, ce qui est le cas de Loris LEPORATI.
- En application de l'Article 37 du Règlement Intérieur de la CRA relatif aux conditions de candidatures exigées par la FFF en tant qu'Assistant, être Arbitre AAR1 et avoir arbitré une saison au niveau le plus haut de la Ligue soit en R1, la candidature de Loris LEPORATI n'entre pas dans ces 2 critères.

La CRA, ne pouvant donner une suite favorable à sa demande sur la partie promotionnelle, mais, en fonction de sa motivation pour la fonction d'assistant, décide de le classer AAR2 à compter du 10.09, les modifications sur les informations liées à ce changement seront effectuées.

DECISION 7 – 04.09.2018 – Demande de changement de filière assistant/central par CHAKROUNI Khalid

- Suite à la demande relative au mail envoyé en date du 29.06 par l'Arbitre nous informant de sa demande afin de pouvoir rejoindre le corps des Arbitres Centraux de la Ligue.

Ayant pu retrouver le mail d'origine, la CRA est en mesure de pouvoir prendre une décision par rapport à cette demande, à savoir :

- En application de l'Article 27 du Règlement Intérieur de la CRA relatif au changement de filière Assistant/Central, en fonction de sa motivation, la CRA confirme que cette demande est recevable.

La CRA décide de classer CHAKROUNI Khalid dans la catégorie Arbitre R2 à compter du 10.09, les modifications sur les informations liées à ce changement seront effectuées.

DECISION 8 – 04.09.2018 – Demande de changement de filière central/assistant par MARINSALTI Alexis

- Suite à la demande relative au mail envoyé en date du 19.08 par l'Arbitre nous informant de sa demande afin de pouvoir rejoindre le corps des Arbitres Assistants de la Ligue.

- En application de l'Article 27 du Règlement Intérieur de la CRA relatif au changement de filière Central/Assistant, en fonction de sa motivation, la CRA confirme que cette demande est recevable.
- En application de l'Article 21 du Règlement Intérieur de la CRA relatif aux critères d'âge retenus pour la catégorie des Arbitres Assistants Promotionnels FFF, le candidat doit être âgé de moins de 26 ans au 30 juin de l'année en cours, ce qui est le cas d'Alexis MARINSALTI.
- En application de l'Article 37 du Règlement Intérieur de la CRA relatif aux conditions de candidatures exigées par la FFF en tant qu'Assistant, être Arbitre AAR1 et avoir arbitré une saison au niveau le plus haut de la Ligue, la candidature d'Alexis MARINSALTI n'entre pas dans ces 2 critères.

La CRA, ne pouvant donner une suite favorable à sa demande sur la partie promotionnelle, mais, en fonction de sa motivation pour la fonction d'assistant, décide de le classer AAR2 à compter du 10.09, les modifications sur les informations liés à ce changement seront effectuées.

DECISION 9 – 04.09.2018 – Demandes d'année sabbatique par les Arbitres suivants :

- ZAFRILLA Mélanie :
  Suite à sa demande d'année sabbatique par mail en date du 18.06 relatif à son interruption d'arbitrage du fait de l'heureux futur évènement et de la période post-natale, la CRA donne son accord.
  Transmission de l'information à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

- TSALBI Salim :
  Suite à sa demande d'année sabbatique par mail en date du 25.08 pour des raisons universitaires compréhensibles sur le cursus suivi, en ayant tenu informé le Pôle JAF, la CRA donne son accord.
  Transmission de l'information à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

- BUISINE Alexandre :
  Suite à sa demande d'année sabbatique par mail en date du 27.08 pour des raisons professionnelles liées à sa mutation, plusieurs contraintes l'obligent à rester sur son ancienne région d'activité.
  La CRA donne son accord.
  Transmission de l'information à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A COMPTER DU 11.08.2018

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019
- BOURQUIN Magali : jusqu'au 30.09
- DONADIO Julien : jusqu'au 30.09
- MILLET Valentin : jusqu'au 15.10
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 30.09
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 05.10

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 08.09.2018

TABLEAU DES INDISPONIBILITES DES ARBITRES DE LIGUE: 8/9 15/16 et 22-23 SEPTEMBRE 2018					
NOM	**PRENOM**	**DEBUT INDISPO**	**FIN INDISPO**	**MOTIF**	**DATE SAISIE**
AJJANI	HICHAM	15/09/2018	15/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	28/08/2018
AMMAR	MOEZ	05/09/2018	12/09/2018	CONGES	30/08/2018
AMO	ALAIN	16/09/2018	16/09/2018	ARRET	08/08/2018
BEN AMOR	TAREK	15/09/2018	16/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	06/08/2018
BERTRAND	VINCENT	15/09/2018	16/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	15/08/2018
BOGAERT	MATTHIEU	01/09/2018	30/09/2018	RAISON MEDICALE	27/08/2018
BOUAKSA	HAKIM	20/09/2018	14/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	14/08/2018
BOUASLA	YASSINE	22/09/2018	22/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	31/08/2018
BOULINGUEZ	ROMAIN	04/09/2018	14/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	10/08/2018
BOUMENDIL	PASCAL	22/09/2018	22/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	02/09/2018
BOUREAU	CYRIL	08/09/2018	08/09/2018	MISSION FFF	19/08/2018
BOUREAU	CYRIL	01/09/2018	20/10/2018	ARRET	19/08/2018
BOUREAU	PATRICE	13/09/2018	20/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	27/08/2018
BOURQUIN	MAGALI	27/08/2018	14/09/2018	RAISON MEDICALE	27/08/2018
BOURREQUAT	MARJORIE	15/09/2018	16/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	01/09/2018
BOUZAHER	CHAFIK	25/08/2018	10/09/2018	CONGES	14/08/2018
CARNET	KEVIN	15/09/2018	16/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	26/08/2018
CHAHBI	HICHAM	15/09/2018	16/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	07/08/2018
CHAHBI	HICHAM	22/09/2018	23/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	13/08/2018
CHAKROUNI	KHALID	16/09/2018	16/09/2018	AUTRE DESIGNATION	28/08/2018
CHNIBA	KAMEL	20/09/2018	23/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	23/08/2018
DENANTE	JULIEN	22/09/2018	22/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	12/08/2018
DJIANE	JULLIEN	22/09/2018	23/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	11/06/2018
DJIANE	JULLIEN	08/09/2018	09/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	11/06/2018
DOUAY	GAETAN	15/09/2018	16/09/2018	ARRET	21/08/2018
DOUAY	KEVIN	08/09/2018	08/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	23/08/2018
DUVERGER	JEAN-CHRISTOPHE	07/09/2018	10/09/2018	CONGES	22/08/2018
EL ABED	WALID	15/08/2018	14/09/2018	CONGES	
GRAGLIA	JOFFRE	17/08/2018	12/09/2018	CONGES	17/08/2018
JURADO	ALEXANDRE	07/09/2018	09/09/2018	STAGE	16/08/2018
JURADO	ALEXANDRE	21/09/2018	21/09/2018	RAISON SCOLAIRE	21/08/2018
LARBI	SABER	20/09/2018	30/06/2019	CONVENANCE PERSONNELLE	07/08/2018
LEPORATI	LORIS	08/09/2018	09/09/2018	CONGES	13/08/2018
MARIANCZUK	SABRINA	16/09/2018	16/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	22/06/2018
MARIC	ENZO	15/09/2018	16/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	08/08/2018
MAZOUNI	MADJID	22/09/2018	23/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	31/08/2018
MILLET	VALENTIN	30/08/2018	15/10/2018	RAISON MEDICALE	30/08/2018
MONIOTTE	ALBAN	12/09/2018	16/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	27/08/2018
MONIOTTE	ALBAN	18/09/2018	21/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	27/08/2018
PERCEPUSSE	MAEVA	09/09/2018	09/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	27/08/2018
PERCEPUSSE	MAEVA	15/08/2018	14/09/2018	CONGES	
PERCEPUSSE	MAEVA	19/09/2018	26/09/2018	CONGES	27/08/2018
SASSI	JULIEN	22/09/2018	22/09/2018	RAISON PROFESSIONNELLE	21/08/2018
YOUSSEF	WALID	07/08/2018	10/09/2018	CONVENANCE PERSONNELLE	07/08/2018

****

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2017-2018

- La réunion plénière de rentrée de la saison 2018/2019 aura lieu le Vendredi 07.09 à 19 H 00 au siège du District du Var.
- Le stage de rentrée des Arbitres FUTSAL se déroulera le samedi 22.09 au CREPS BOULOURIS à SAINT-RAPHAEL.
- Le stage de rentrée des Arbitres FEMININES se déroulera le samedi 29.09 au CREPS d'AIX.

*****

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 18h00.

*****

Prochaine réunion
Le Mardi 11 Septembre 2018

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD